



PROGRAMME DE FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT EN DEVELOPPEMENT HUMAIN

Niveau 1 : Accompagnateurs en développement humain : ADH :

Formation pratique ouverte aux agents de terrain d'associations, institutions de micro-finances, ou autres organismes où ils soutiennent des porteurs de projets .
Formation locale à la demande, assurée par les Antennes pédagogiques ASFODEVH (équipes de formateurs nationaux mis en place par les Cellules)
sous la forme de sessions, de suivis d'activités etc .
Formation donnant lieu si possible à une équivalence avec des diplômes nationaux

Niveau 2 : Formateurs en développement humain : FDH :

Formation ouverte aux formateurs des Antennes pédagogiques ASFODEVH ou d'associations partenaires d'ASFODEVH.
Assurée par les animateurs du Centre de Ressources et Formation IFAC, sous la forme de formation à distance, de regroupements pédagogiques et de tutorat à partir des actions de formation réalisées sur le terrain par les candidats
Formation donnant lieu à une certification IFAC

L'IFAC PROPOSE 5 DOMAINES D'INTERVENTION DANS LESQUELS 20 THÈMES FONT L'OBJET DE MODULES DE FORMATION

1. Développement des personnes et des groupes	2. Genre, micro-économie et entrepreneuriat	3. Santé et action sociale	4. Education et formation des adultes	5. Engagement citoyen
---	---	----------------------------	---------------------------------------	-----------------------

Chacun des thèmes peut être traité de façon élémentaire en vue d'une simple sensibilisation ou de manière approfondie en vue d'une réelle qualification.

Chaque module de formation propose une réflexion à partir des pratiques, un approfondissement des savoir-faire, des outils d'appropriation, etc

Voir ci-après le programme proposé pour le niveau 2 : formation de « Formateurs en Développement Humain » **FDH**

Objectifs généraux pour une promotion du « développement humain »	Objectifs de formation fixés par ASFODEVH : « former des formateurs capables de ... »	Modules proposés s'inscrivant dans un programme de formation de deux ans : à distance + tutorat + sessions regroupées
<p>1. <i>Objectif du PNUD : Faire reconnaître les personnes et les groupes comme forces motrices du développement</i></p> <p>Champ d'action ASFODEVH : « Le développement des personnes et des groupes »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - valoriser toutes <i>les potentialités des personnes</i>, les engager dans un processus de développement personnel continu - repérer et former <i>des « accompagnateurs de projets »</i> au service des personnes et des groupes - promouvoir <i>la vie associative</i> comme lieu d'apprentissage des responsabilités et comme expérience de l'engagement dans la société 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1. La mise en place d'un plan de progression personnelle ou d'un plan d'action de groupe 1.2. La gestion du cycle d'un projet : de l'identification à la mise en œuvre et à l'évaluation 1.3. La formation d' « accompagnateurs de projets » : responsabilités, aptitudes, compétences 1.4. Le lancement et le fonctionnement d'un groupement ou d'une association
<p>2. <i>Réduire les inégalités et la pauvreté. Viser un accroissement des revenus profitant au plus grand nombre et préservant l'avenir de la planète</i></p> <p>« Le Genre, la micro-économie et l'entrepreneuriat »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - promouvoir des <i>relations hommes-femmes équitables</i> à divers niveaux : travail, économie, accès à la terre et aux ressources, droits sociaux, vie publique ... - comprendre les mécanismes de l'économie et percevoir les enjeux et les ressorts d'<i>une micro-économie dynamique</i>. - former <i>des « entrepreneurs », femmes et jeunes</i>, les aider à réussir des activités génératrices de revenus durables et rentables - exploiter pleinement <i>les ressources de l'environnement</i> tout en respectant ses chances de développement futur 	<ol style="list-style-type: none"> 2.1. Les relations de « genre », leur impact sur le développement, les droits des femmes 2.2. Le lancement et la gestion d'une micro-entreprise, individuelle ou collective : étude des marchés, budgets prévisionnels, outils de contrôle de la gestion ... 2.3. Le recours au micro-crédit : différentes possibilités, étude des risques, documents pour la gestion et le remboursement 2.4. Le statut d'entrepreneur, ses responsabilités 2.5. La micro-entreprise dans son environnement, naturel, social, administratif : ressources disponibles, gestion responsable

<p>3. <i>Promouvoir la santé, la longévité et le bien-être des populations</i></p> <p>« La Santé et l'action sociale »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser les <i>conditions nécessaires</i> au maintien de la santé : <i>accès à l'eau, à la nourriture</i>, hygiène et prévention, lutte contre le palu ou les MST ... - protéger la <i>santé maternelle et infantile</i>, accouchement et sevrage, lutte contre l'excision et les mariages précoces - soutenir les <i>institutions de santé de proximité</i>, aider à la formation des agents de santé communautaires 	<p>3.1. la gestion de l'eau : accès, potabilité, usage domestique et professionnel</p> <p>3.2. la santé de la reproduction</p> <p>3.3. le sevrage et les maladies de l'enfance</p> <p>3.4. les précautions d'hygiène, de maintenance des équipements, d'assainissement et de traitement des déchets, dans la sphère domestique et professionnelle</p>
<p>4. <i>Insister sur une éducation ouverte à tous et à tous les âges de la vie</i></p> <p>« L'Éducation et la formation des adultes »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer <i>l'éducation pré-scolaire</i> et soutenir la formation d'animatrices de jeunes enfants - soutenir une recherche dans des <i>secteurs innovants</i> : techniques d'information et de communication, transformation de produits alimentaires ... - s'investir dans une <i>formation des adultes</i>, permettant à des praticiens de se perfectionner grâce à une méthodologie de « recherche-action-formation » 	<p>4.1. l'éducation d'enfants d'âge pré-scolaire, l'importance du jeu, du travail en groupe ...</p> <p>4.2. les innovations en matière de production agricole et de transformation des produits alimentaires</p> <p>4.3. les NTIC (information-communication) : sensibilisation, utilisation, maintenance des équipements</p> <p>4.5. la méthodologie de recherche-action, la différence entre formateurs et enseignants</p>
<p>5. <i>Développer une conscience citoyenne, promouvoir une gouvernance responsable</i></p> <p>« L'Engagement citoyen »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en valeur l'engagement dans les <i>différentes communautés d'appartenance</i>, dans une perspective d'inter-dépendance - relever la <i>responsabilité citoyenne</i> de tout entrepreneur ou animateur de vie associative - conscientiser sur les enjeux d'une bonne <i>gestion des affaires publiques</i> et sur le choix des dirigeants 	<p>5.1. la construction de l'identité (dans le temps et dans l'espace), les manifestations d'appartenance, de coopération et d'interdépendance</p> <p>5.2. les possibilités d'action des entreprises ou des associations dans la société civile, la notion de corps intermédiaires</p> <p>5.3. le contrôle citoyen de l'action publique</p>